

SDIS BROYE-VULLY

Service de Défense Incendie et de Secours Broye-Vully



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

TABLE DES MATIÈRES

01	MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE DIRECTION
02	MOT DU COMMANDANT
03	ORGANISATION
03.1	COMMUNES
03.2	AUTORITÉS ET ORGANIGRAMME
04	PERSONNEL
04.1	GÉNÉRAL
04.2	DÉMISSIONS
04.3	PROMOTIONS
05	ENGAGEMENT
06	TECHNIQUE
07	FORMATION
08	ADMINISTRATIFS
09	AUTRES ACTIVITÉS
09.1	JEUNES SAPEURS-POMPIERS
09.2	MANIFESTATIONS
09.3	PASSEPORT VACANCES
09.4	COMPTOIR BROYARD
10	NOUVELLE CASERNE
11	CONCLUSION
11.1	OBJECTIFS
11.2	LE MOT DE LA FIN

01 MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE DIRECTION

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser les salutations du comité de direction. Cette année a été marquée par des défis, des succès et un dévouement sans faille de la part de chacun d'entre vous.

Tout d'abord, MERCI. MERCI à tous les membres de notre service; sapeurs-pompiers du SDIS Broye-Vully; personnel permanent; état-major. MERCI. Votre dévouement, votre courage et votre engagement envers la sécurité sont exemplaires. Le comité de direction a pleinement conscience de votre investissement et nous vous en remercions chaleureusement.

En réfléchissant à l'année écoulée, nous pouvons être fiers des réalisations de notre service. Nous avons répondu à un nombre record d'incidents tout en maintenant des normes élevées de professionnalisme et d'efficacité. Grâce à des programmes de formation continue et à des investissements réfléchis, nous avons pu améliorer nos capacités et mieux servir notre communauté.

Cependant, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. L'année à venir apportera de nouveaux défis et demandera des nouveaux efforts de notre part. Afin de pouvoir aller de l'avant avec notre nouvelle caserne et respecter les délais que nous nous sommes fixés, un travail soutenu du comité de pilotage, des mandataires, de la commission technique est requis. Nous mettons une priorité absolue à l'aboutissement de notre projet. Une étude stratégique de la défense incendie de notre région élargie de la Broye a été demandée à l'ECA. Cette étude nous permettra d'analyser nos forces et nos faiblesses et donnera aux différents comités de direction l'opportunité de prendre les meilleures décisions stratégiques; ceci avec l'objectif de s'améliorer sans oublier les valeurs de notre SDIS Broye-Vully.

En conclusion, je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre dévouement et votre détermination tout au long de l'année 2023. Ensemble, nous avons rempli la mission qui nous est confiée, et je suis convaincue que grâce à l'engagement continu de tous et un excellent esprit d'équipe, nous continuerons à servir notre région avec professionnalisme et exemplarité.

Merci.



LAURE RYSER

**MUNICIPALE SÉCURITÉ, TOURISME, CULTURE
PRÉSIDENTE COMITÉ DIRECTEUR SDIS-BROYE-VULLY**

02 MOT DU COMMANDANT

Chers membres du SDIS Broye-Vully ;
Mesdames et Messieurs les membres de nos autorités ;
Chers partenaires ;

Lors du rapport d'activité 2022, j'exprimais que les années se suivent et ne se ressemblent pas. 2023 ne fait pas exception à cet adage.

Débutant dans un contexte énergétique des plus incertains, nous avons terminé l'année avec une multitude d'interventions liées aux importantes précipitations.

Montée des lacs et de la Broye, dôme de chaleur, sécheresse ou coups de vent ont accompagné tout au long de l'année les femmes et les hommes du SDIS Broye-Vully, qui ont à nouveau su démontrer leur motivation et leur savoir-faire en portant assistance et secours.

Une activité opérationnelle jamais rencontrée depuis la création de ce SDIS, accompagnée par une profonde évolution dans nos structures, avec cette intégration des effectifs des détachements d'appui dans les entités de premiers secours. Cette évolution qui touche l'ADN du SDIS a nécessité d'importants efforts de toutes et tous dans les secteurs de la formation, de la technique et de la planification et exigé une réflexion personnelle pour chaque membre concerné par son implication future dans le domaine des sapeurs-pompiers.

L'ensemble de ces événements démontre quotidiennement la nécessité, et le privilège, de disposer d'un service performant, composé de membres qui s'impliquent dans le dispositif sécuritaire de notre région.

Ces excellentes prestations ne sont pas le fruit du hasard. Organisation, formation, technique et logistique sont en permanence en appui de nos membres, afin de pouvoir leur fournir les outils nécessaires pour intervenir 24 heures/24 tout au long de l'année.

A 367 reprises, ces personnes ont pu apporter une solution rapide et efficace à nos concitoyennes et concitoyens touchés par un événement parfois dramatique. Motivation, disponibilité, dévouement, altruisme, passion et empathie sont des qualités souvent attribuées aux sapeurs-pompiers. Fortes capacités à apprendre, à s'adapter et à évoluer, couplées à une implication sans faille sont des qualités que l'on peut sans autre forme attribuer au SDIS Broye-Vully.

Au travers de ce document, je vous invite à prendre connaissance des activités du SDIS Broye-Vully durant cette année 2023 et à découvrir la multitude de facettes de nos engagements au profit de notre population.

Excellente lecture



MAJ. LAURENT QUILLET
COMMANDANT

03 ORGANISATION

03.1 COMMUNES

Les Service de défense contre l'incendie et de secours Broye-Vully compte :


17
Communes


32'146
Habitants
(31.12.2023, source statistiques Etat de Vaud)



Avenches



Champtauroz



Chevroux



Corcelles-près-Payerne



Cudrefin



Dompierre



Faoug



Grandcour



Henniez



Missy



Payerne



Prévonnoloup



Trey



Treytorrens



Valbroye



Villarzel



Vully-les-Lacs



6 organes d'intervention (OI), répartis sur une superficie de **171** Km².

4 casernes DPS et sections DAP (Détachement de premier secours et Détachement d'appui).

2 DAP Y (Détachement d'appui).



228

Sapeurs-pompiers

Effectifs au 31.12.2023



4,6

EPT

Employés permanents



18

JSP

Jeunes sapeurs-pompiers

Détachements de premier secours (DPS)

Communes ayant un site DPS-section DAP sur leur territoire :

- Cudrefin, site de catégorie A, missions de base
- Valbroye, site de catégorie B, missions de base
- Avenches, site de catégorie C, missions de base
- Payerne, site de catégorie F, missions de base et spécialisées (ABC, pionnier, échelle-automobile, route nationale et infrastructures souterraines)

→ Les sections DAP rattachées aux casernes DPS sont mobilisables à la demande d'un-e responsable en charge d'une intervention.

Détachement d'appui de type (DAP) Y

Communes ayant un site DAP sur leur territoire :

- Farzin (caserne située sur la commune de Prévonloup)
- Grandcour

→ Les organes d'intervention de type DAP Y sont mobilisés de manière autonome pour des interventions techniques ou d'assistance et simultanément au DPS en cas de feu.

03.2 AUTORITÉS ET ORGANIGRAMMES

CONSEIL INTERCOMMUNAL (LÉGISLATIF) AU 31 DÉCEMBRE 2023:

Selon art. 8 des statuts de l'association de communes SDIS Broye-Vully :



34

membres



2

représentants par communes

MEMBRES

Président du Conseil intercommunal : Monsieur Nicolas Schmid, Municipalité de Payerne

Vice-président du Conseil intercommunal : Monsieur Alain Sumi, Municipalité de Grandcour

Secrétaire du Conseil intercommunal : Madame Coline Sonney

M. Pascal Buache Municipalité d'Avenches	Mme Laetitia Poinçot Municipalité de Faoug	M. Pierre-Alain Mazzieri Municipalité de Trey
M. Yann Rapenne Conseil communal d'Avenches	M. Markus Kohler Conseil communal de Faoug	M. Philippe Pfister Conseil général de Trey
M. François Laprés Municipalité de Champtauroz	M. Alain Sumi Municipalité de Grandcour	M. Sylvain Clot Municipalité de Treytorrens
M. Jean-Jacques Martin Conseil général de Champtauroz	M. Christian Guggisberg Conseil communal de Grandcour	M. Heinz Klee Conseil général de Treytorrens
M. Denis Mayor Municipalité de Chevroux	M. Tony Kaeser Municipalité d'Henniez	M. Bernard Nicod Municipalité de Valbroye
M. Jean-Luc Bonny Conseil général de Chevroux	M. Gérard Dubois Conseil général d'Henniez	M. Michaël Diserens Conseil communal de Valbroye
M. Olivier Cherbuin Municipalité de Corcelles-près-Payerne	M. Laurent Morel Municipalité de Missy	M. Xavier Nicod Municipalité de Villarzel
M. François Mauron Conseil communal de Corcelles-près-Payerne	M. Guy-Olivier Jeunet Conseil général de Missy	M. Jean-Michel Bonny Conseil général de Villarzel
M. Jean-François Milliet Municipalité de Cudrefin	M. Nicolas Schmid Municipalité de Payerne	Mme Laetitia Kohler Municipalité de Vully-les-Lacs
M. Didier Gattlen Conseil communal de Cudrefin	Mme Delphine Morisset Conseil communal de Payerne	M. Ulrich Weyermann Conseil communal de Vully-les-Lacs
M. Blaise Morand Municipalité de Dompierre (VD)	M. Pierre-Alain Ogay Municipalité de Prévonloup	
M. Sébastien Paccaud Conseil général de Dompierre (VD)	M. Hervé Wyssa Conseil général de Prévonloup	

COMMISSION DE GESTION ET FINANCES

Selon art. 24 des statuts de l'association de communes SDIS Broye-Vully :



5

membres

MEMBRES

Monsieur Olivier Cherbuin, Municipalité de Corcelles-près-Payerne

Madame Laetitia Poinçot, Municipalité de Faoug

Madame Laetitia Kohler, Municipalité de Vully-les-Lacs

Madame Delphine Morisset, Conseil communal de Payerne

Monsieur Hervé Wyssa, Conseil général de Prévonnaloup

COMITÉ DE DIRECTION (EXÉCUTIF)

Selon art. 7 des statuts de l'association de communes SDIS Broye-Vully :



7

membres

MEMBRES

Présidente du Comité de direction : Madame Laure Ryser, Municipalité d'Avenches

Vice-Président du Comité de direction : Monsieur Olivier De Blaireville, Municipalité de Grandcour

Monsieur Richard Emmenegger, Municipalité de Cudrefin

Monsieur Edouard Noverraz, Municipalité de Payerne

Monsieur Christoph Blaser, Municipalité de Valbroye

Monsieur Daniel Givel, Municipalité de Corcelles-près-Payerne

Monsieur Frédéric Corthésy, Municipalité de Dompierre (VD)

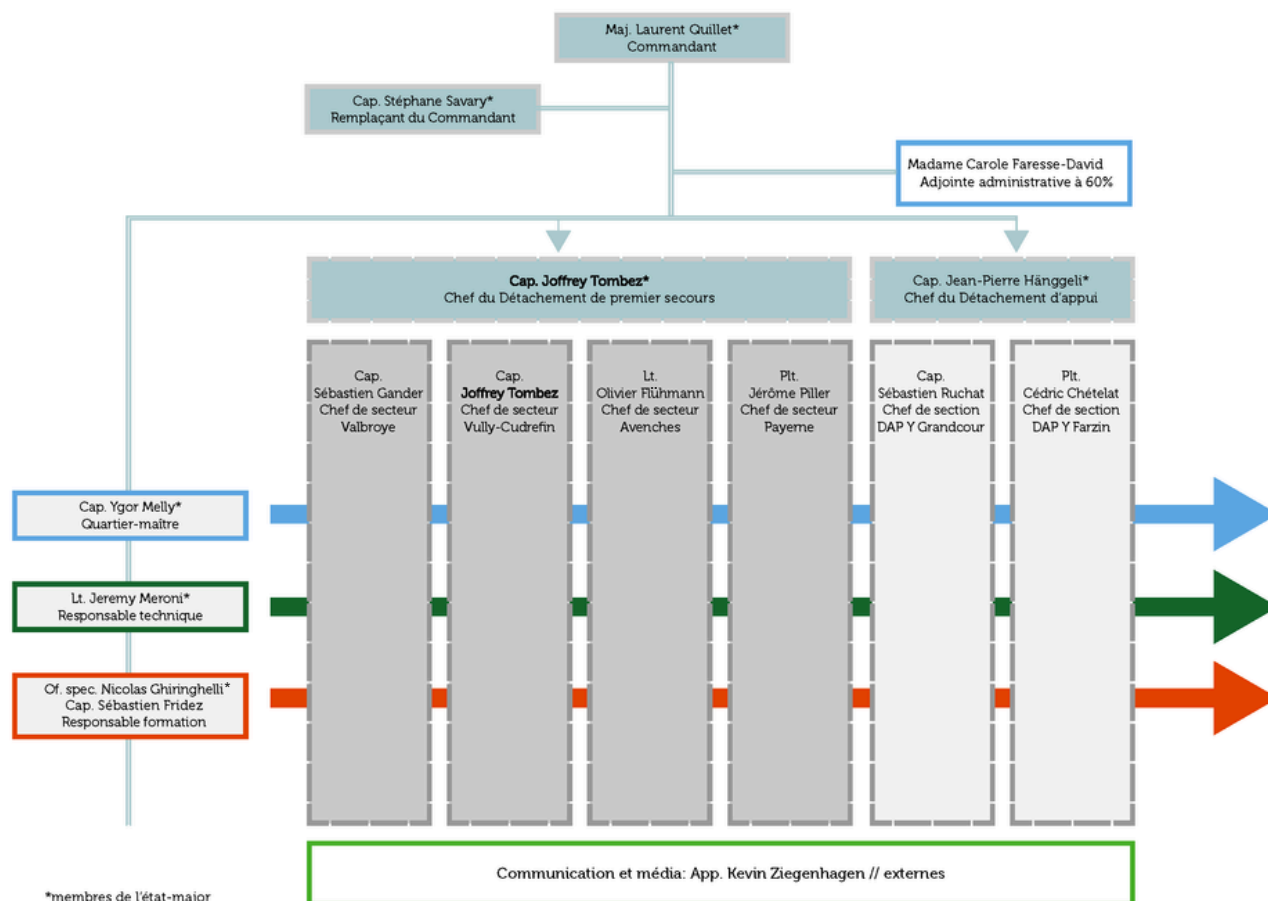
Madame Stéphanie Dudan, secrétaire du Comité de direction

Membre consultatif : Maj. Laurent Quillet, Commandant

ORGANIGRAMME ÉTAT MAJOR (EM)

L'organigramme du service s'articule sur deux axes.

- Vertical : l'encadrement et la gestion du personnel
- Horizontal : les services supports



04 PERSONNEL

04.1 GÉNÉRAL

Durant l'année 2023, plusieurs dossiers se sont poursuivis pour arriver à leur terme. Premièrement, la structure du personnel permanent a pu être renforcée en augmentant le taux d'activité de 120 %. Un nouveau poste de responsable de la formation, poste à 100%, a été créé et le poste en charge du secrétariat du service est passé à 60%,

L'engagement des deux nouveaux collaborateurs a nécessité une attention particulière qui a débuté par l'élaboration de cahiers des charges adaptés au besoin du service et par une procédure d'engagement rigoureuse. Près de 100 dossiers ont été reçus et analysés pour le poste administratif et 16 pour la fonction de responsable de la formation. Cet écart provient des exigences spécifiques demandées pour une fonction provenant d'un marché extrêmement étroit. A l'issue des démarches, les nouveaux collaborateurs ont pu prendre leurs fonctions respectives durant le premier semestre 2023. Une attention et un accompagnement spécifique ont été mis en place afin d'accueillir les nouveaux collaborateurs du service et leur permettre une prise de fonction facilitée.

A l'occasion de ce rapport, nous souhaitons remercier vivement Madame Sejrane Emini-Lami dans son rôle administratif, ainsi que le Capitaine Sébastien Fridez dans le domaine de la formation en tant que responsable de ce dicastère.

Durant cette année 2023, le SDIS Broye-Vully a poursuivi sa mue au sein des Détachements d'appui de type Z en vue de finaliser l'intégration de ses membres dans les entités du Détachement de premier secours. Différentes démarches destinées à accompagner ce personnel ont été mises sur pied : information sur les attentes et leur futur rôle, formation sur le matériel et les véhicules, travail conjoint entre les entités, gouvernance unique au sein des casernes et implications de toutes et tous dans la vie de la caserne.

A l'issue de ces diverses démarches, une majorité des membres actifs des sections DAP a souhaité intégrer les DPS. Ce processus a également permis à plusieurs membres de se positionner sur leur devenir au sein des sapeurs-pompiers, soit par un nouvel élan, soit par une fin de carrière. Différentes personnes en fonction dans l'organisation, qui ont activement pris part à cette transition depuis deux années ont choisi de mettre un terme à leur carrière de sapeur-pompier.



Ces différentes actions destinées à renforcer nos entités opérationnelles ont été complétées par le traditionnel recrutement du mois de novembre. Plusieurs actions destinées à inviter les habitants de notre région à cette soirée du 2 novembre 2023 ont été effectuées :

- Activités sur les médias sociaux (annonces et création d'un film promotionnel)
- Annonces dans la presse écrite, audio et télévisée
- Envois de courriers personnalisés



4 lieux de rencontre ont été organisés afin d'offrir un espace d'accueil convivial :

- Granges-près-Marnand, caserne SDIS
- Payerne, collège DLT
- Avenches, caserne SDIS
- Cudrefin, salle polyvalente

A l'issue de la partie administrative du recrutement (au mois de novembre), les candidats se sont présentés à une matinée de sélection qui s'est déroulée le 9 décembre à Avenches. Cette étape est nécessaire afin de déceler d'éventuels problèmes de vertige, de claustrophobie ou d'autres problèmes physiques ; l'aptitude à travailler en équipe est également évaluée.

Durant cette matinée, chaque candidat-e est reçu-e lors d'un entretien afin de compléter, au besoin, les informations reçues lors de la soirée du recrutement et de nous assurer de la disponibilité nécessaire afin de pouvoir suivre les différents cours de formation.

Diverses épreuves ont été organisées : gymkhana avec montée de l'échelle, parcours dans la nuit et passage dans des endroits exigus, montage de pièces, test d'effort selon les directives cantonales.

Nos nouveaux incorporés accompliront au printemps 2024 leurs premières formations cantonales et internes aux fins d'intégrer leurs unités opérationnelles au début de l'été.



24
visites

24 visites **16** dossiers déposés, **4** sans suite.

13 personnes se sont présentées à cette matinée, **3** n'ont pas été retenues.

1 personne provenant d'un autre SDIS du canton a pu intégrer immédiatement la caserne DPS de Valbroye.

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2023, les effectifs du service s'articulent de la manière suivante :



228

sapeurs-pompiers



171 membres DPS

57 membres DAP



195 hommes

33 femmes



4,6

EPT

Employés permanents

100%

Commandant

100%

Quartier-maître

100%

Responsable technique

100%

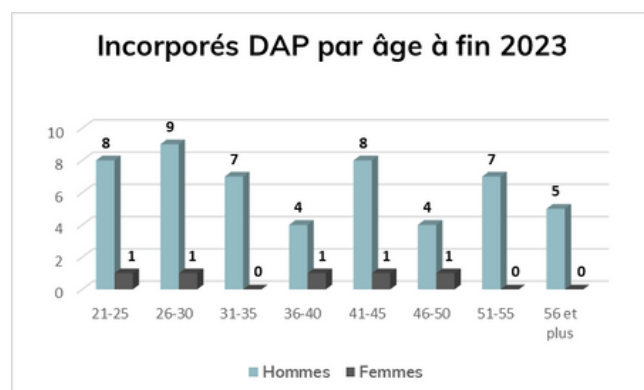
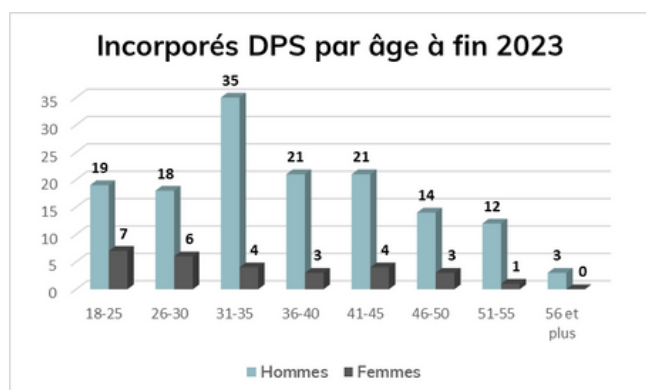
Responsable de la formation

60%

Adjointe administrative

Un total de 228 sapeurs-pompiers, soit une diminution globale de 30 personnes pour la même période de 2022. Notre SDIS suit la tendance cantonale qui voit une tendance à la hausse des effectifs DPS.

Cette hausse s'explique par cette transition des effectifs DAP au sein des entités DPS. Phénomène voulu en vue d'anticiper la relève de nos cadres et augmenter nos effectifs permettant d'absorber de futurs départs dans les entités assurant les standards de sécurité et missions spécialisées.



La baisse générale des effectifs, notamment dans les entités dites de renfort, nécessite de faire évoluer les principes de la territorialité de l'événement en impliquant nos SDIS voisins, voir au-delà, en « partageant » l'intervention avec nos camarades parfaitement formés également face aux risques actuels. Cette mixité permet par ailleurs de pouvoir bénéficier d'autres expériences et expertises qui ont démontré leurs preuves dans d'autres circonstances.

Le SDIS Broye-Vully dispose d'une structure à même d'accompagner chacun de ses membres dans son évolution personnelle au sein de la structure. Une matrice de formation permet de manière simple et rapide à chaque membre de se situer sur son plan de formation.

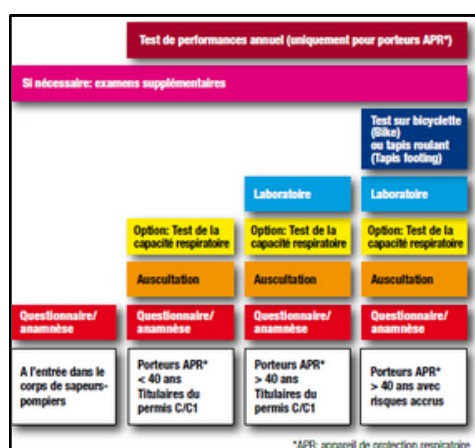
L'expérience acquise, cumulée avec le suivi de formation à l'échelon du canton, donnent l'opportunité de faire progresser, au rythme des besoins du service, de la disponibilité et des capacités, chaque membre du service de manière équitable et planifiable.

Cette lisibilité du parcours des membres du SDIS permet également d'anticiper et de prévoir la relève des spécialistes et des cadres.

Une analyse des taux de présence aux exercices annuels fait également partie du suivi dans le développement de notre personnel.

Des entretiens annuels ont été conduits pour l'entier du personnel DPS avec un programme commun pour la seconde année consécutive. Ces derniers nous permettent d'évaluer la satisfaction de nos incorporés dans différents domaines et d'en ressortir nos principaux points d'amélioration.

Un accompagnement, conforme aux directives édictées par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, est assuré par nos médecins-conseils, afin de nous assurer de l'aptitude de notre personnel. 79 incorporés ont été examinés en 2023. Un important travail de planification est assuré par le bureau du service pour respecter les périodicités prescrites.



source: aide-mémoire concernant l'examen médical des sapeurs-pompiers

04.2 DÉMISSION

En 2023, 58 personnes ont également mis un terme à leur activité au profit de notre service. Les raisons de cette décision sont multiples : manque de temps dû à l'activité professionnelle ou familiale, changement personnel soudain ou planifié (déménagement, évolution de la situation familiale ou professionnelle), changement d'intérêt (vie associative, politique, perte d'intérêt), contraintes, implications et disponibilités liées à la fonction ou encore sentiment du devoir accompli.

4 personnes engagées fin 2022 n'ont pas mené à bien leur processus d'incorporation.

1 an

Sap Ali Al Obaidi - DPS Payerne
 Sap Mickaël José Da Costa - DPS Valbroye
 Sap Loïc Hausmann - DAP Payerne
 Sap Nicolas Leury - DPS Payerne
 Sap Margaux Nicollaud - DPS Vully
 Sap Estelle Ohanian - DAP Avenches
 Sap Kevin Perriard - DPS Avenches
 Sap Doriane Redzepi - DPS Valbroye
 Sap Maellen Rodrigues Chaves - DPS Payerne

2 ans

Sap Anthony Jean-Mairet - DPS Payerne
 Sap Thibault Miauton - DPS Payerne

3 ans

Sap Emilie Croisier - DAP Payerne
 Sap Raphaël Domon - DPS Vully
 Sap Saad El Batane - DAP Grandcour
 Sap Julien Pernet - DAP Payerne

4 ans

Sap Ivo Martinho de Araujo Vacas - DAP Grandcour
 Sap Melissa Nidegger - DAP Payerne
 Sap Paxton Rapin - DAP Payerne
 App Cyrill Kälin - DAP Farzin

5 ans

Sap Adrien Marcuard - DAP Grandcour

6 ans

Sap Helder Alexandre Aguiar Sousa - DAP Payerne
 App Robin Bigler - DAP Combremont

7 ans

Sap Alban Aeschlimann - DAP Grandcour
 Sap Vincent Crisinel - DAP Combremont
 Sap Louis Rémy Détraz - DAP Combremont

8 ans

Sap Joël Gillabert - DAP Avenches
 Sap Hilaire Simo Tagne - DAP Payerne
 Cpl Lucas Favre - DAP Combremont
 Cpl Logan Pernet - DAP Combremont

9 ans

Sgt Fabrice Miauton - DPS Avenches

10 ans

Sap Nicolas Thévoz - DAP Grandcour
 Lt Frédéric Damien - DPS Valbroye

11 ans

Sap Julien Ney - DPS Valbroye
 Sap Thierrin Alexandre - DAP Combremont
 App Bastien Maillard - DAP Valbroye
 App Benjamin Maillard - DAP Valbroye
 Cpl Christophe Hardy - DPS Payerne

12 ans

Sgt Yann Rapenne - DPS Avenches

13 ans

Sap Jeremy Procacci - DPS Avenches

14 ans

Sap Laurent Falk - DAP Grandcour
Sap Philippe Hadorn - DAP Farzin

15 ans

Lt Vincent Marcuard - DAP Payerne

17 ans

Sgt Raymond Ganière - DAP Combremont
Plt Steve Vonlanthen - DPS Valbroye

19 ans

Lt Sandrine Chablaix - DAP Payerne
Plt Olivier Reynaud - DAP Payerne

21 ans

App Dominique Sauter - DPS Valbroye
Plt Laure Bula - DPS Payerne

22 ans

Sap Sébastien Gauderon - DPS Valbroye
Cpl Frédéric Oguey - DAP Valbroye

23 ans

App Jacques Maradan - DAP Payerne

24 ans

Cap David Oguey - DAP Valbroye

25 ans

Lt Cédric Brasey - DAP Payerne - Corcelles
Lt Pascal Givel - DAP Payerne - Corcelles

27 ans

Sap Daniel Miauton - DAP Combremont

30 ans

App Joaquim Manuel Da Silva - DAP Avenches

32 ans

Sgt Laurent Bettex - DAP Combremont

37 ans

Sap Serge Pernet - DAP Combremont

MERCI

**Merci à tous ces sapeurs-pompiers
pour leur engagement tout au long de ces années**

04.3 PROMOTION

Plusieurs membres de notre entité des Jeunes sapeurs-pompiers se sont présentés devant des experts afin de démontrer leur savoir-faire et obtenir une distinction, symbole de leurs compétences apprises. Parmi eux, des passages à la célèbre flamme 3 qui valide les acquis d'un jeune sapeur-pompier qui a comme équivalence le cours de formation de base. Cet apprentissage facilite l'intégration dans un SDIS.

A la réussite des examens dédiés, obtiennent :

Flamme 1

- Jessy Beka
- Yuna Dubi
- Kiara Espirito Santo
- Ezekiel Moser



Flamme 2

- Scott Walkers
- Cyril Jacot
- Maël Bassin



Flamme 3

- Norah Fridez
- Ylan Indermühle



PERSONNEL OPÉRATIONNEL

Acquérir un nouveau grade est la reconnaissance d'un investissement personnel, de compétences obtenues et de connaissances acquises. Ce grade en est le reflet.

Obtenir un grade est également l'obtention de responsabilités :

- Vis-à-vis de votre hiérarchie et de nos autorités avec cette délégation de compétences
- Vis-à-vis de vos subordonnés qui attendront de votre part un encadrement exigeant et bienveillant
- Vis-à-vis de notre population qui attendra de vous une solution

Sont élevés au grade d'Appointé

Sapeurs :

Anne-Catherine Aebischer - DAP Y Farzin

Alexandre Lambrigger - DPS C Avenches

Rafael Marques Dos Reis - DAP Y Farzin

Maximilliano Martorano - DAP Y Farzin

Giuseppe Ranno - DPS Vully

Adrien Schneider - DAP Farzin

Florian Schneider - DAP Farzin

Est élevé au grade de Sergent

Caporal :

Nathanaël Roberts - DPS C Avenches

Sont élevés au grade de Premier-lieutenant

Lieutenant :

Olivier Flühmann - DPS C Avenches

Flore Melly - DPS C Avenches

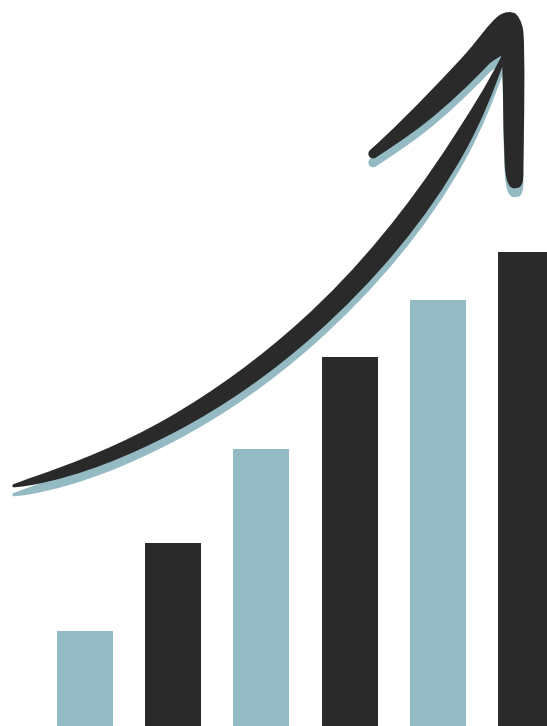
Sont élevés au grade de Capitaine

Lieutenant :

Jeremy Meroni - EM et DPS Payerne et Vully

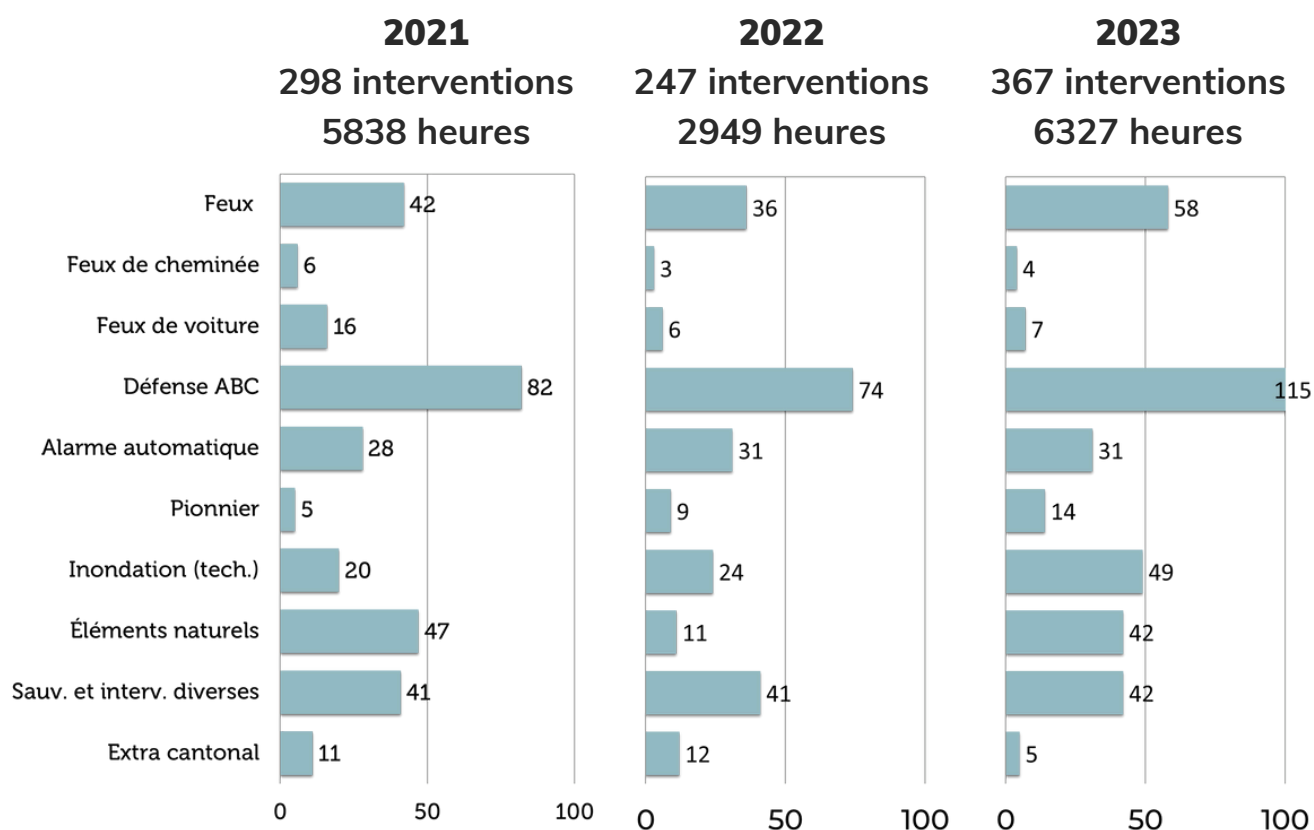
Premier-lieutenant :

Jérôme Piller - DPS F Payerne



05 ENGAGEMENTS

En 2023, notre région a subi plusieurs épisodes météorologiques intenses et un grand nombre d'interventions de défense ABC, ceci sans être néanmoins épargnée par d'autres types de sinistres. Avec 120 interventions de plus que durant l'année 2022, le nombre d'heures du personnel engagé a lui plus que doublé, soit un total de 6'327 heures. Ces deux chiffres n'avaient jamais été atteints depuis la création du SDIS.





Différents engagements importants ont marqué l'année 2023 et ont demandé une grande flexibilité à notre organisation.

31.03.2023 Rafale de vent ayant touché les secteurs de Payerne, Avenches et du Vully avec une dizaine de sinistres.

14.06.2023 Feu de ferme à Champtauraz.

06.07.2023 Feu de toiture à Chevroux.

14.11.2023 Orages ayant conduit à plusieurs débordements de cours d'eau et 56 secteurs sinistrés.

14.12.2023 Crue des lacs de Morat et de Neuchâtel, réalisation d'une multitude d'actions sur le terrain et exploitation d'un Poste de Commandement conjointement avec les communes concernées, l'Etat-Major Cantonal de Conduite et l'ORPC Broye-Vully durant 2 jours (UMBRELLA 23).

QUELQUES CHIFFRES

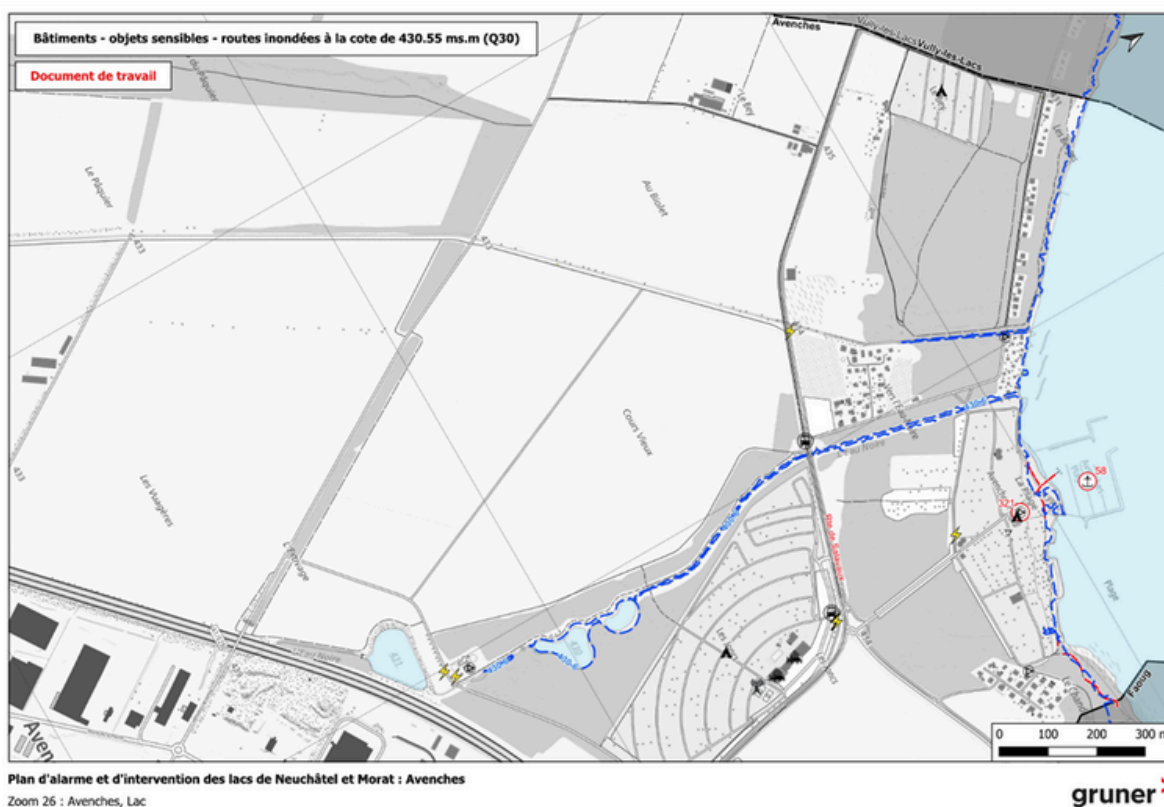
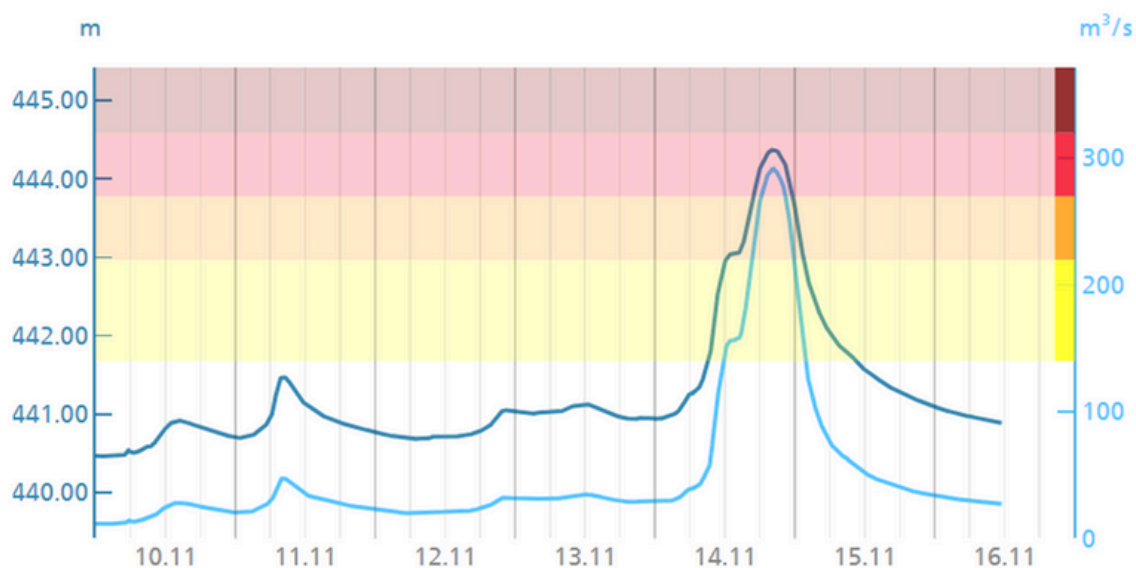
DILUVIO, 14 novembre 2023 :

642 heures, **120** heures de rétablissement,
84 intervenants sur le terrain, **14** assurant le
 socle sécuritaire de base.

UMBRELLA, décembre 2024 :

710 heures, **86** heures de rétablissement,
102 intervenants sur le terrain.

Débit et Niveau d'eau



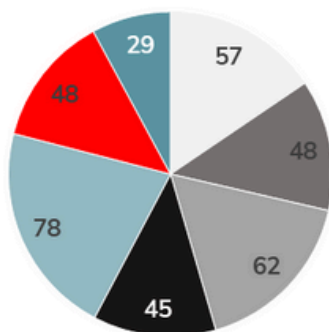
Afin de répondre à la récurrence toujours plus élevée d'engagements multiples simultanés en lien avec des orages et d'augmenter nos compétences à y faire face, un effort important a été mis dans ce domaine. Nous avons défini notre manière de gérer nos postes de commandement, ainsi que commencé à former nos chefs d'interventions et aides à la conduite dans ce domaine.

Si ces missions sont relevées, elles ne minimisent pas l'ensemble des interventions durant lesquelles des personnes ont été atteintes dans leur vie ou leur santé. En plus des différentes missions liées au sauvetage de personnes ou d'animaux, 10 de secours routiers ont été accomplies.



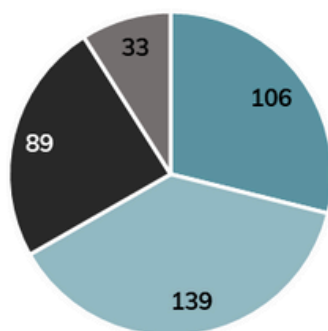
Les statistiques suivantes démontrent la survenance des interventions pour notre SDIS et la nécessité à garantir 24 heures/ 24, tout au long de l'année notre aptitude à répondre à une sollicitation urgente.

Survenance



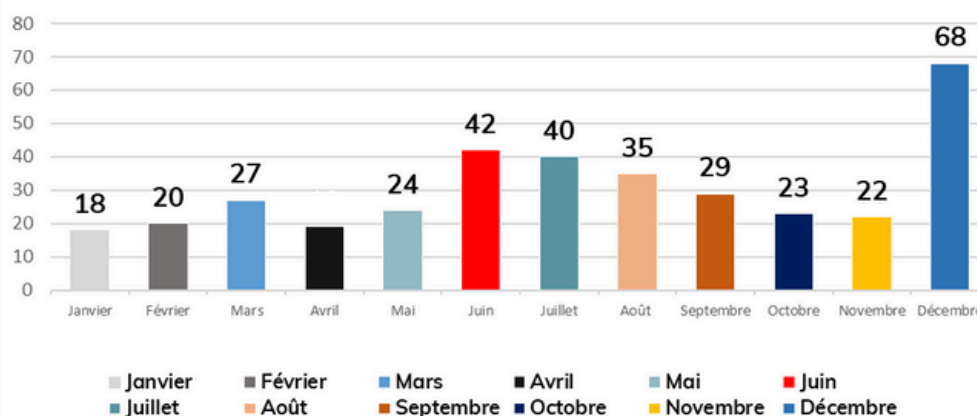
□ Lundi ■ Mardi ■ Mercredi ■ Jeudi ■ Vendredi ■ Samedi ■ Dimanche

Survenance, heures



■ 07h00-12h00 ■ 12h00-18h00 ■ 18h00-24h00 ■ 24h00-07h00

Survenance, mois



■ Janvier ■ Février ■ Mars ■ Avril ■ Mai ■ Juin ■ Juillet ■ Août ■ Septembre ■ Octobre ■ Novembre ■ Décembre

Les SDIS du canton disposent d'un système de gestion dynamique qui permet à chaque sapeur-pompier de renseigner le système sur sa disponibilité.

Cette possibilité peut se faire directement par le biais d'une application sur un smartphone ou sur un PC. Ce système permet également d'organiser et planifier les services de permanence, tels que définis dans la directive sur l'organisation et le financement des détachements de premier secours.



Le système de mobilisation prend également en compte la disponibilité des engins afin d'attribuer le véhicule disponible le plus proche à la demande de secours.

Les bases légales imposent à notre service plusieurs service de permanence :

- Un chef d'intervention 24h/24, 365 jours/an pour les sites DPS de Payerne et d'Avenches
- Du personnel intervenant pour les sites DPS de Valbroye, d'Avenches et de Payerne durant les week-ends et les jours fériés (8 personnes en tout).

Un officier de direction, en charge d'une organisation plus large en cas d'intervention importante, ainsi qu'une supervision des états de planning est également de service 24h/24.

En cas de manifestation impactant le respect des standards de sécurité ou en période sensible, les effectifs de permanence sont renforcés.

Les membres des DPS ont accompli en 2023 près de 50'000 heures de permanence au profit du service. Au-delà de ces astreintes, le personnel de tous les sites opérationnels assume une présence quotidienne permettant d'assurer la prestation sécuritaire définie dans les arrêtés des standards de sécurité.

Une majeure partie des corps de sapeurs-pompiers rencontre des difficultés dans les effectifs de jour. Malgré d'importantes mesures de recrutement ces deux dernières années, notre service ne fait pas exception, malgré une nette embellie. Si la disponibilité de nos intervenants en journée demeure difficile, il reste nécessaire de disposer de personnel ayant les compétences opérationnelles indispensables pour armer un véhicule.

Disponibilité et compétences sont deux facteurs qu'il convient de travailler. Si notre service peut être proactif dans les compétences qui s'acquièrent par de la formation, la disponibilité demeure de la latitude des employeurs à libérer leurs collaborateurs.

Afin de soutenir cet engagement au profit de la société, les inspectorats et fédérations des cantons latins ont lancé une campagne à destination des collectivités publiques et employeurs privés nommée « Label employeurs ».

<https://www.118-info.ch/obtenir-le-label-employeur-partenaire>



06 LOGISTIQUE

Le dicastère de la logistique a fortement été mis à contribution durant cette année 2023.

Un volume de formation important, auquel se cumule une participation élevée aux cours cantonaux, génère un volume de travail en adéquation avec ces activités.

L'augmentation importante des heures d'engagement dans le terrain a aussi nécessité un suivi rigoureux du rétablissement du matériel, engins et véhicule à la suite des interventions afin de garantir la capacité opérationnelle du service pour les engagements suivants.

Le quotidien génère à lui seul une importante planification dans l'entretien courant des locaux, machines, agrégats, véhicules, ainsi que dans la gestion des équipements de protection individuelle (EPI) qui dotent l'ensemble des membres du SDIS.

Durant l'automne 2023, l'ECA a fourni à notre SDIS 135 dotations d'équipement personnel pour les membres DPS. Cette dotation comprend un nouvel équipement pour la lutte contre le feu (ECAFire), complété d'un équipement multirisque (ECATec).



L'Etablissement cantonal d'assurance a également doté notre service d'un module d'extinction de type « 500 litres » pouvant être embarqué sur un véhicule pick up. Cet équipement polyvalent peut être engagé dans des missions de lutte contre les feux de végétation ou lors d'engagements particuliers pour des missions de lutte contre le feu (manifestation, accès restreint, engagement éloigné d'un accès carrossable...).

Le plan de renouvellement des véhicules établi par notre partenaire a abouti au remplacement d'un véhicule modulaire stationné à Avenches, permettant ainsi de moderniser la flotte de véhicule qui dote le SDIS Broye-Vully et nous donnant l'occasion de favoriser l'interopérabilité de nos moyens, l'ancien et le nouveau système de chargement des modules embarqués n'étant pas compatibles.

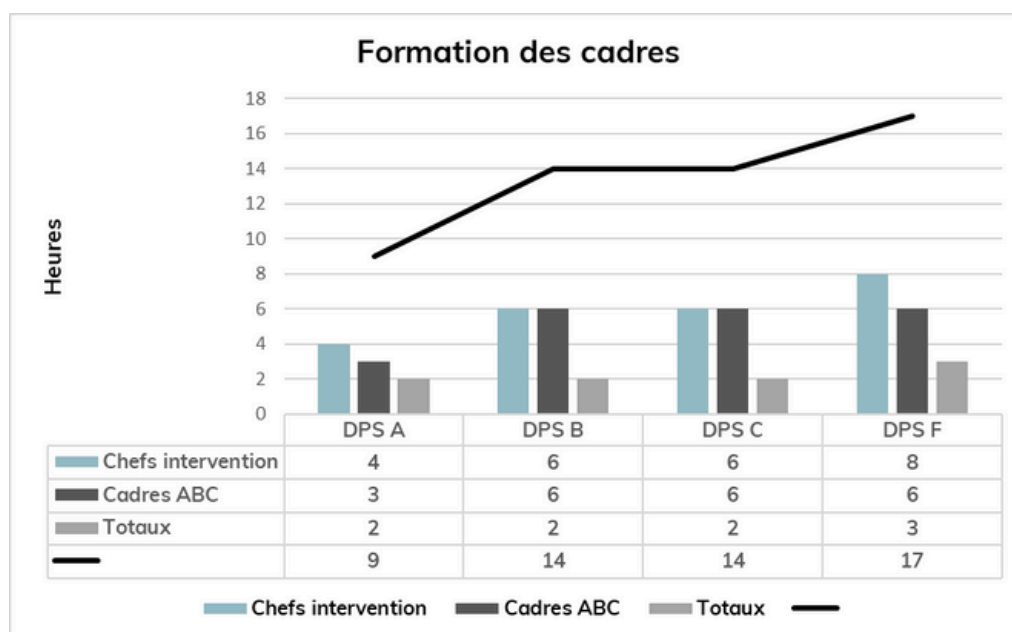
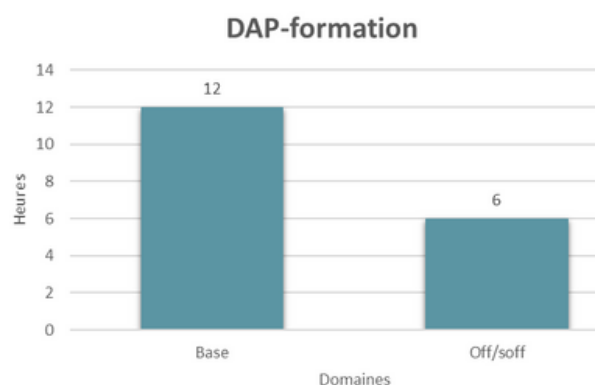
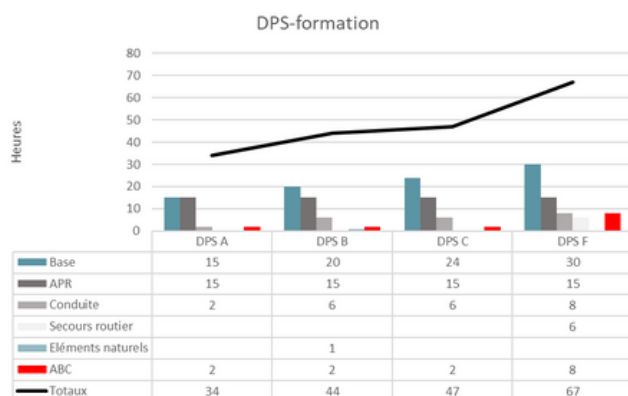


450 bons de réparation et d'entretien traités (casses matériels, services, transformations, équipement)

07 FORMATION

L'organisation de la formation s'articule sur les exigences définies dans le cadre légal et en adéquation avec les ouvrages de références édictés par nos instances fédérales et cantonales, ainsi que les guides d'utilisateurs.

Les graphiques ci-dessous démontrent la répartition des heures de formation accomplies par notre personnel selon leur caserne d'incorporation.



Les heures de formation de base accomplies sont dictées par :

La directive sur la gestion administrative et la participation financière des interventions et des exercices SDIS;
La directive sur l'organisation et le financement des détachements de premier secours.



Lorsque l'alarme sonne au milieu de la nuit et que nous sommes sollicités pour intervenir au profit de la population, notre personnel doit être capable de répondre à toutes les missions dans un laps de temps le plus court possible et en garantissant la sécurité des intervenants. La quittance de l'alarme, le déplacement à l'aide de camion pesant jusqu'à 18t, l'engagement de la protection respiratoire, la mise en route correcte d'un ventilateur, réussir à faire les bons choix tactiques ou l'assistance à un chat blessé sont autant de compétences qu'il est nécessaire d'acquérir ou de renforcer tout au long de l'année pour assurer toutes nos missions.

L'évolution technologique nous oblige également à former notre personnel en continu afin d'être capable d'identifier les dangers et d'intervenir avec la méthode adaptée sur des installations solaires, des véhicules aux carburants alternatifs ou sur des installations agricoles produisant du Biogaz.

L'incorporation moyenne d'un sapeur-pompier en Suisse est d'environ 7 ans. L'enjeu actuel est de réussir à former notre personnel dans des domaines très spécifiques et variés comme démontré précédemment sur un minimum de temps de façon à assurer la sécurité de la population de la Broye.

En résumé, la formation doit être ciblée, précise et efficace ! Afin d'atteindre ces ambitieux objectifs, les lignes directrices suivantes ont été posées à tous les formateurs :

- La pratique est la référence
- La simplicité et la clarté sont nos forces
- Nous croyons aux capacités de notre personnel
- Nous sommes ouverts à la nouveauté
- Nous tirons les enseignements de nos erreurs

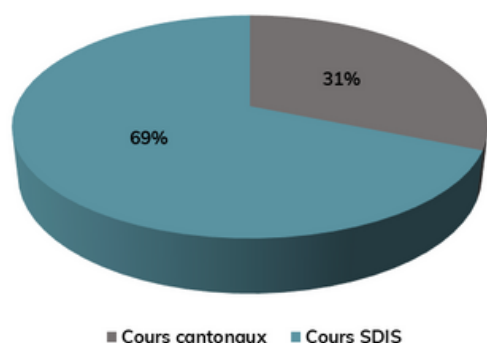
Le SDIS Broye-Vully est organisé en pool de compétences afin de tirer parti de l'expertise métiers d'un maximum d'incorporés, mais également pour répartir la charge de travail que représente la formation. Voici une liste non-exhaustive de nos domaines de formation :

- Formation de base des recrues
- Formation protection respiratoire
- Formation sanitaire – Premiers secours
- Formation échelle automobile
- Formation bateau
- Formation pionnier – Secours routiers
- Formation ABC – Domaine chimique
- Formation conduite
- Formation des cadres
- Formation JSP – Jeunes sapeurs-pompiers
- Formation antichute
- Formation EN – Eléments naturels

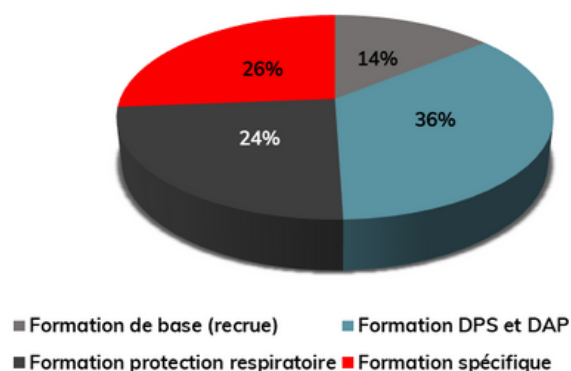
BILAN 2023

Sur 21'000 heures de travail cumulées dédiées au SDIS Broye-Vully, environ 14'400 heures ont été consacrées à la formation, soit environ deux tiers.

Répartition heures d'instruction



Répartition des heures d'instruction



Comme l'année dernière, le cours cantonal pour la formation de base des recrues a été organisé en mars à Avenches. En collaboration avec l'ECA, ces deux jours de cours permettent à tous les nouveaux incorporés de la région nord de travailler les engins de base et de se familiariser avec le monde sapeur-pompier.

A l'issue de cette formation, les recrues incorporées dans notre SDIS suivent 5 exercices spécialement préparés ce qui leur permet de rejoindre dès l'été des sections d'intervention. Cette série d'exercices est conclue par une évaluation afin de vérifier la matière acquise et confirmer aux différents chefs de site que les nouveaux sapeurs sont capables d'intervenir sur des missions de base. Cette année, 25 personnes ont réussi ce test et sont venues compléter notre effectif.

14'400 heures suivies ou dispensées (11'246 en 2022)

491 jours de cours suivis (334 jours en 2022)

PERSPECTIVES 2024

Avec l'arrivée d'un collaborateur permanent, la charge administrative devrait être réduite pour les cadres-formateurs. Mais la transmission de la matière reste et restera essentiellement transmise par le personnel volontaire.

Le domaine passionnant de la protection respiratoire a subi quelques adaptations d'organisation visant à une meilleure collaboration avec le domaine logistique, spécifiquement pour toutes les questions de rétablissement. La formation des formateurs est également prévue afin d'augmenter leur compétence et ainsi faire monter le niveau général de ce domaine clé.

Dans le cadre de la formation continue et sur l'impulsion du CODIR, un atelier de sensibilisation sur le harcèlement est programmé en juin. Dans nos fonctions de cadres et de formateurs, il est indispensable que le sujet soit traité et permette à notre SDIS de poursuivre son activité dans de bonnes conditions. Cette année, 40 personnes seront formées. En fonction des retours et du budget de l'année prochaine, l'expérience pourra être reconduite ou approfondie pour certains d'entre vous.

Durant 2 heures, les cadres auront l'opportunité de développer leurs compétences sur ce thème d'actualité avec les objectifs suivants :

- Sensibiliser les équipes à l'importance de la prévention du harcèlement sexuel et/ou du racisme
- Prendre conscience de la responsabilité de chacun pour maintenir les équipes dans un climat de travail serein, propice au développement des compétences collectives
- Acquérir des outils concrets pour détecter et agir en présence de situations inadéquates
- Développer ses propres outils personnels sur la base des retours d'expérience et des recommandations de l'intervenant

Cette formation sera donnée par un spécialiste de la Clinique du Travail ([La Clinique du travail](#)). [Développer des emplois durables](#)) avec qui nous avons préparé le cours pour qu'il s'adapte à notre service d'urgence composé essentiellement de personnel milicien.



La collaboration avec Haute Broye se renforce avec des exercices sanitaire/BLS organisés de manière conjointe. Ces modules de formation permettent de maintenir les compétences dans les premiers secours et de renouveler les attestations BLS-AED nécessaires tous les deux ans. La collaboration permet de proposer aux sapeurs plusieurs dates, indépendamment de leur incorporation.

Sous l'égide du SDIS Nord vaudois, une formation spécifique pour les chefs d'intervention a été mise en place depuis plusieurs années pour le nord du canton. 4 candidats du SDIS Broye-Vully termineront ce processus de 2 ans en septembre avec un exercice d'intervention durant 12 heures permettant de tester en conditions réelles les aptitudes de notre personnel à conduire des missions hors de leurs zones de confort. 5 candidats débiteront cette formation en 2024 pour assurer la relève de nos cadres.

En 2023, les corps de sapeurs-pompiers fribourgeois ont opéré une importante évolution avec la création de bataillons regroupant plusieurs corps (ancien CSPI) sous le commandement d'un Etat-major permanent. Cette situation facilite la collaboration dans le domaine de la formation grâce aux contacts réguliers entre les différents responsables de ces nouvelles entités (Bataillon Broye avec comme centre principal Estavayer et Feuerwehr See/Pompiers Lac avec comme centre principal Morat). Plusieurs exercices et formation sont prévus en 2024 afin d'assurer des collaborations efficaces lors d'intervention inter-cantonaux.

Trois candidats se sont lancés dans la formation pour devenir instructeur. Trois phases sélectives organisées par l'ECA pour les deux premières et par la CSSP (coordination suisse des sapeurs-pompiers) pour la dernière devront être passées durant 2024. Un soutien actif est d'ores et déjà en place en interne afin d'offrir toutes les chances aux candidats de réussir ce beau défi. En cas de réussite des sélections, le cours de base aura lieu en 2025 et leurs nominations sera effective fin 2025.



08 ADMINISTRATIF

Le fonctionnement d'un SDIS ne pourrait se faire sans un suivi administratif et financier rigoureux destiné à faire avancer un tel service.

Correspondances diverses, relations avec les partenaires, bases de données, suivis médicaux, facturation, paiements, traitement des feuilles d'heures, soldes, décomptes et tableaux de bords. Voici une partie de la palette des activités accomplies dans ce dicastère. Notre service a vu son effectif dans ce domaine augmenter de 20% en passant à 1,6 EPT et nous pouvons également compter sur du personnel volontaire investi dans ce domaine au sein des casernes.

En 2022, notre service avait pu obtenir un soutien complémentaire via l'Office régional de placement en engageant une stagiaire, permettant ainsi à cette personne d'acquérir une expérience professionnelle destinée à étoffer des compétences dans le cadre de sa recherche d'emploi.

Ce précieux soutien nous a permis d'accomplir diverses tâches, laissées de côté, qui au fil du temps se sont accumulées de manière trop importante. Notre stagiaire, accomplissant un travail de qualité, a pu prolonger son engagement, en CDD, durant l'année 2023 dans l'attente de l'engagement d'une nouvelle personne titulaire à ce poste. Le 1er avril 2023, Madame Carole Faresse-David a pris ses fonctions, encadrée par Madame Sejrane Emini-Lami qui a terminé son engagement à la fin du mois d'avril. Nous tenons à adresser à Madame Emini-Lami notre gratitude et remerciements pour l'ensemble de son travail accompli auprès de notre service.



09 AUTRES ACTIVITÉS

09.1 JEUNES SAPEURS-POMPIERS

EFFECTIFS

18 jeunes sapeurs-pompiers, **9** formateurs et aides-formateurs

En 2023, notre unité des Jeunes sapeurs-pompiers a accompli 8 exercices de 3 heures. Différents modules de formation ont été mis sur pied selon l'âge et le niveau de formation de nos jeunes incorporés :

- Débutant et flamme 1 : missions de base des sapeurs-pompiers, cordages et nœuds, connaissance du matériel et généralités
- Flammes 2 et 3 : préparation à l'intégration opérationnelle en travaillant les différentes actions opérationnelles et thèmes du cours de formation de base de l'ECA.

L'objectif de ces périodes de formation est de préparer les membres de cette entité aux passages des flammes afin de les faire progresser dans l'objectif de rejoindre nos entités opérationnelles. Hormis les aspects métiers, nos moniteurs et aides-moniteurs ont le plaisir de cultiver, avec nos jeunes membres la camaraderie, le respect et la passion de manière ludique.



09.2 MANIFESTATIONS

Notre service a été sollicité, à diverses reprises, pour effectuer une analyse des risques ou de perturbations que pourraient générer des manifestations.

La majeure partie d'entre elles ne nécessitent aucune intervention de notre part, certaines imposent tout de même une organisation particulière, propre à chacune.

Notre service s'implique selon les principes suivants :

- Créer des conditions favorables au bon déroulement de la manifestation
- Intégrer la manifestation dans notre dispositif opérationnel
- Veiller au respect des standards de sécurité.

Notre engagement se fait dans une majeure partie des cas avec des conseils apportés aux organisateurs dans leur préparation ou par la présence d'officiers aux PC des manifestations afin d'assurer la liaison entre les organisateurs et notre service, dans l'optique de préparer le passage ou l'arrivée de nos moyens. Cette mission remplit les deux premiers principes, à savoir des conditions favorables et l'intégration dans notre dispositif.

Quelques manifestations ont nécessité un renforcement des permanences ou l'encasernement d'un équipage de façon à pouvoir respecter les délais fixés par les standards de sécurité ; les axes routiers étant encombrés par ces événements.

A une seule occasion, un engagement particulier destiné à assurer la sécurité des visiteurs, des organisateurs et des infrastructures d'un festival, trop éloigné d'une caserne DPS, a été nécessaire. Cet engagement a permis de garantir le troisième principe qui reprend les délais des standards de sécurité en plus des deux premiers.



A l'occasion de la Fête nationale, à la demande de l'une de nos communes membres, nous avons détaché quelques sapeurs-pompiers afin de s'assurer qu'aucun développement du feu ne puisse se faire sur la végétation environnante lors de l'allumage d'un feu de joie.

09.3 PASSEPORT VACANCES

A l'occasion de 2 après-midi, notre service a participé aux activités des passeports vacances de Payerne et Valbroye.

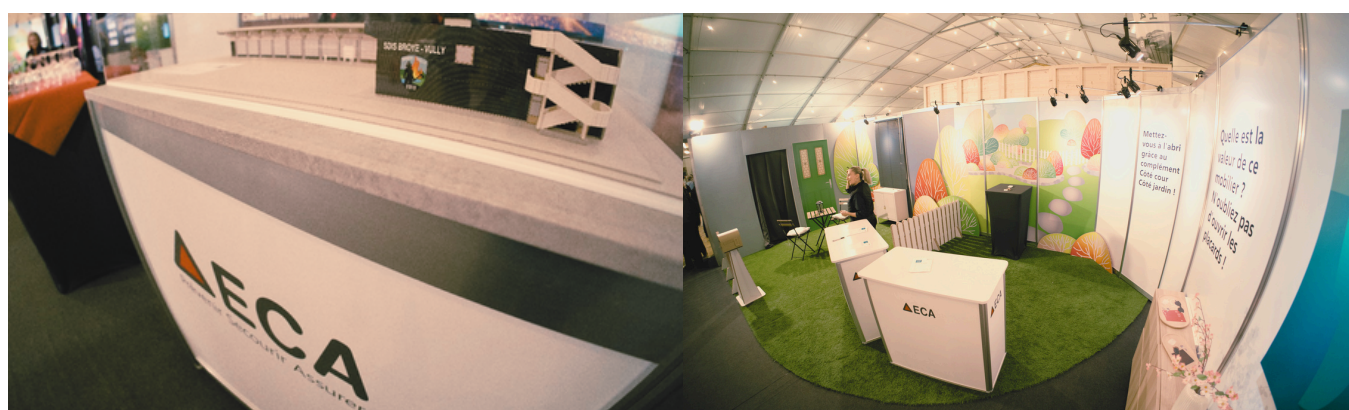
A chaque fois, 28 participants ont pu découvrir nos activités au travers de chantiers didactiques et ludiques encadrés par 5 intervenants. Plusieurs messages de prévention ont également pu être transmis et initier le début de vocations pour la fonction de sapeur-pompier.



09.4 COMPTOIR BROCARD

Après plusieurs années d'absence, le comptoir brocard a pu ouvrir ses portes. Notre service a assuré une présence sur le stand de l'Etablissement cantonal d'assurance (Vaud) en assurant, au travers de différents visuels, la promotion des sapeurs-pompiers qui reprend une petite facette du volet « Secourir » de notre partenaire. A cette occasion, nous avons également pu présenter aux visiteurs l'état de situation du projet de la future caserne de Payerne.

Présents à nos côtés, les membres de l'ECA ont pu effectuer la présentation des deux autres volets de cette institution : l'assurance et la prévention. Différentes activités ludiques ont animé ce stand et permis à notre population de (re)découvrir le rôle de notre partenaire.



10 NOUVELLE CASERNE

Le comité de pilotage a poursuivi le développement de ce projet durant cette année 2023 au travers de 12 séances de travail. Différentes séances ou phases d'analyse individuelles des membres de la commission technique ont permis aux architectes et ingénieurs de présenter au comité de pilotage un projet pratiquement abouti qui a permis de déposer la mise à l'enquête dans les premiers mois de l'année 2024.

Pour cela, d'importantes tâches dans la conduite de ce projet se sont déroulées durant l'année 2023 :

Attributions des mandats d'architecte et d'ingénieur ;

Analyse des sols ;

Accompagner les mandataires dans leurs travaux ;

Effectuer des choix importants dans les variantes proposées par les architectes et ingénieurs.

Le rôle de la commission technique (COMTech), composée uniquement de personnel intervenant, est primordial pour formuler au comité de pilotage, architectes et ingénieurs, des propositions basées sur les besoins fonctionnels et opérationnels du service.

ORGANIGRAMME DE PROJET

Membres du comité de pilotage (COPIL)

Laure Ryser (Codir et présidente)

Christophe Blaser (Codir)

Daniel Givel (Codir)

Edouard Noverraz (Codir)

Laurent Quillet (Commandant)

Stéphane Savary (rempl. du Commandant)

Florent Lançon (BAMO)

Membres de la commission technique (COMTech)

Laurent Quillet (Commandant et président)

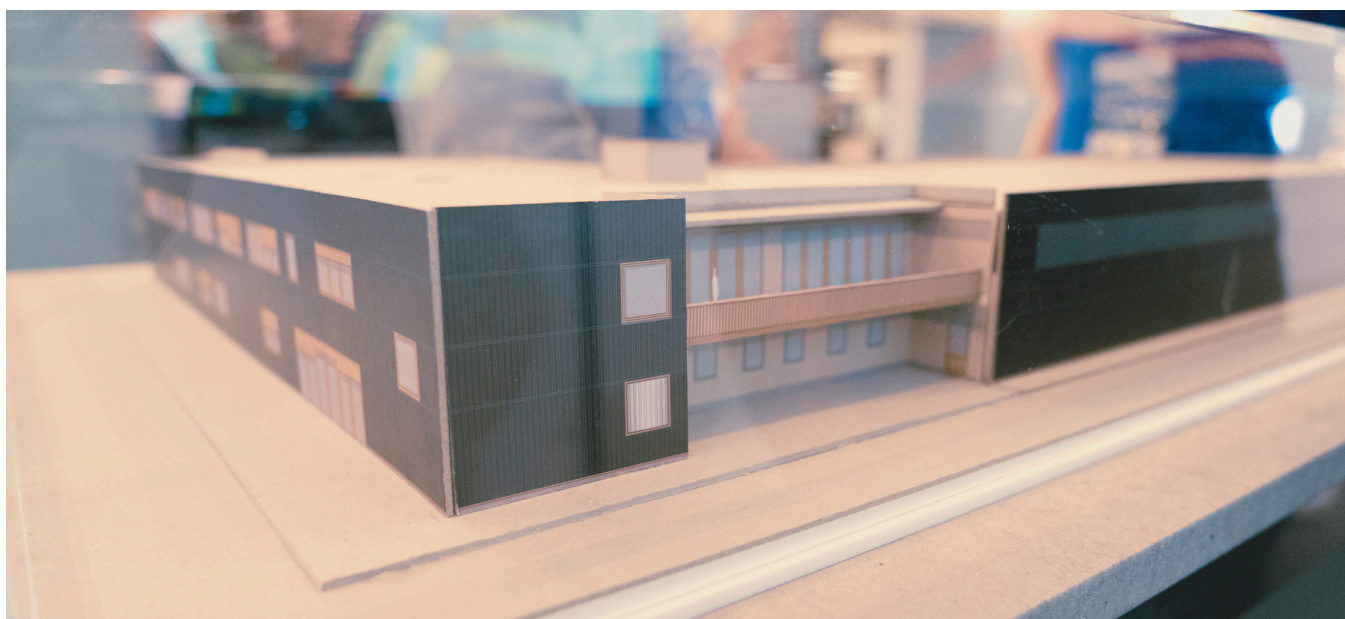
Cap. Ygor Melly

Lt. Jérémy Meroni

Cap. Stéphane Savary

Plt. Jérôme Piller

Cap. Sébastien Fridez



11 CONCLUSION

Le bilan de cette année 2023 permet de noter plusieurs points de bon à excellent :

- La dynamique au sein des directions opérationnelle et politique du service
- L'évolution de nos infrastructures et de nos équipements
- Le programme de formation, son suivi et le développement du personnel
- Les relations service, autorités, partenaires et population

Les différents objectifs fixés pour cette année 2023 permettent également de valider cette évaluation :

- Finalisation du développement des DAP Z

Ce premier objectif verra la structure actuelle des DAP Z arriver à son terme. L'intégration des membres DAP auprès des DPS sera accompagnée. Cette évolution permettra d'offrir une plus large palette de cours et d'exercices à nos incorporés, de moderniser leur équipement et de les impliquer de manière facilitée dans les interventions.

Objectif atteint, à consolider en 2024

- Renforcement de la structure du personnel permanent

L'arrivée d'un collaborateur permanent supplémentaire, en charge de la formation et la venue d'une nouvelle personne dans le domaine de l'administration. Une attention particulière sera donnée afin d'accueillir ces personnes et de les accompagner dans leur prise de fonction.

Objectif atteint, le personnel est en fonction et parfaitement autonome dans ses tâches quotidiennes

- Formation de notre personnel

La formation, élément nécessaire, garant de la sécurité et de l'efficacité opérationnelle, ciment d'une organisation telle que la nôtre, se doit encore d'être consolidée. Les objectifs et thèmes fixés par l'ECA et le SDIS en 2023 ont été travaillés à tous les niveaux. D'autres spécificités ont été abordées.

Objectif atteint, sera soutenu et reconduit en 2024 avec les thèmes d'actualité

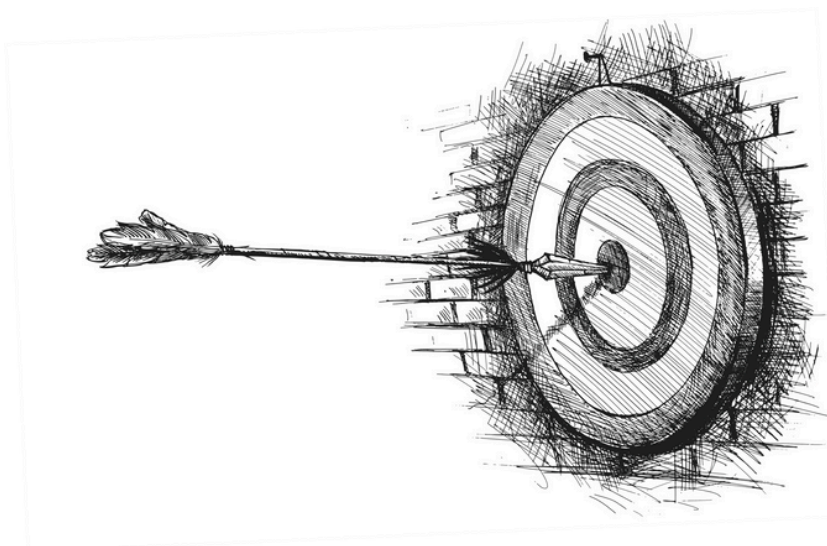
- Accompagner le crédit d'étude

Les techniques devront s'atteler à la tâche afin de pouvoir mener à bien ce projet en apportant des études pointues à nos autorités afin de dessiner nos futurs locaux.

Objectif atteint au vu de l'état d'avancement du projet, sera reconduit et adapté à l'état d'avancement du projet en 2024 jusqu'au terme de la construction

- Accompagner 5 membres en vue de l'obtention du brevet d'instructeur fédéral

Projet en cours dans la durée. En 2023, 2 sous-officiers ont débuté leur cursus qui marque un temps d'arrêt. Les différentes phases de sélection n'ayant pas été passées avec succès.



Différents objectifs permanents, établis dans le but de faire évoluer le service, permettent en cas de doute de prendre des décisions parfois compliquées, selon l'adage :

« Prendre nos décisions en fonction d'où nous allons et pas en fonction d'où nous sommes »

Ils s'articulent sur trois axes :

- Développer les performances du service ;
- Travailler la lisibilité et la visibilité du service ;
- Développer et conforter la confiance accordée au service.

Notre service poursuivra son développement avec différents projets. Plusieurs objectifs en ce sens jalonnent cette année 2024 :

- Poursuite de l'accompagnement du projet de la nouvelle caserne ;
- Développement des compétences méthodologiques de nos formateurs et cadres ;
- Soutenir le développement personnel des membres du SDIS dans le domaine de la formation et de la valorisation de la fonction de sapeur-pompier volontaire ;
- Consolidation des évolutions apportées (matrice de formation, connaissances du fonctionnement du service, conforter l'intégration des DAP Z, formation de notre personnel) ;
- Accompagner nos autorités dans une analyse stratégique de la défense incendie et secours de la région de la Broye avec le partenariat de l'ECA.

TOUT EN ASSURANT NOS MISSIONS D'AIDE À LA POPULATION

Et la poursuite de ce projet ambitieux : accompagner dans le cursus d'instructeur fédéral des personnes motivées. 5 instructeurs fédéraux dans 4 ans !

Des moyens complémentaires instaurés par notre responsable de la formation permettront de soutenir d'avantage les candidats dans ce cursus exigeant.

REMERCIEMENTS



Direction générale
de l'environnement (DGE)
Direction de l'énergie

Notre service adresse ses sincères remerciements à différentes personnes ou institutions qui nous accompagnent et nous côtoient tout au long de l'année.

Cette énumération ne reflète en aucun cas un classement !

L'ensemble des membres du SDIS Broye-Vully pour leur investissement, leur famille et leurs proches

Les membres de l'Etat-major

Le personnel permanent

Les membres du groupe média

Nos formateurs et instructeurs

L'équipe logistique

Nos médecins-conseils

Les employeurs de nos intervenants de jour

Les corps de sapeurs-pompiers voisins, vaudois ou fribourgeois

Les corps de sapeurs-pompiers militaires (BA et BLA)

Les autorités de notre service et des communes membres de l'association

Nos autorités cantonales

Nos différents partenaires :

**Etablissement cantonal d'assurance, Division
Défense incendie et secours:**

Particulièrement nos inspecteurs de région, le Lt-col. Cyril Guinchard et le Maj. Jontahan Gombert

Le Centre de traitement des alarmes (CTA)

Bureau de la formation cantonale (bureau ECAFORM)

Technique et logistique des SDIS

Support produits SDIS

La Direction de l'environnement industriel urbain et rural de la DGE Vaud

Les services de la sécurité publique

Les Polices cantonales vaudoise et fribourgeoise

Les services de la santé publique :

Ambulances Nord vaudois et Broye, Ambulances de Morat et autres services régionaux

Le SMUR, la REGA

Le Détachement du poste médical avancé (DPMA), le soutien sanitaire opérationnel (SSO)

La Protection civile de la Broye

Les sociétés de sauvetage des lacs de Neuchâtel et de Morat

Les différents services communaux ou cantonaux

L'ECAB et l'IFA pour leurs centres de formation

La Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

Bulliard Bois Sàrl, Corcelles-près-Payerne



Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous
le mercredi 9 avril 2025
pour notre prochain rapport